

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 novembre 2024

CONTRE TOUTES LES FRAUDES AUX AIDES PUBLIQUES - (N° 633)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 50

présenté par
M. Cazenave

ARTICLE 4

Après l’alinéa 15, insérer l’alinéa suivant :

« *a bis*) Au début de la dernière phrase du même I, le mot : « Elles » est remplacé par les mots :
« Les vérifications ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.